

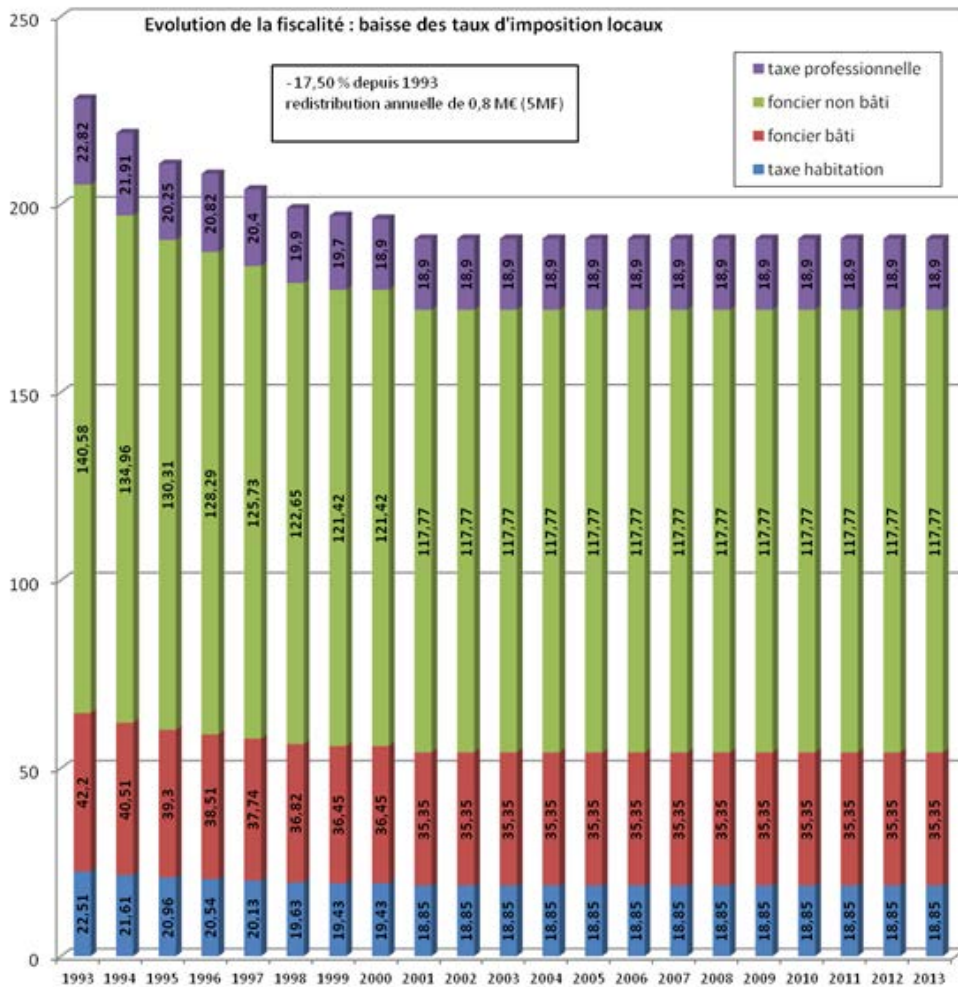
Ville de Saint-Flour



Budget Primitif 2013

Evolution des principales données budgétaires depuis 1993

Fonctionnement

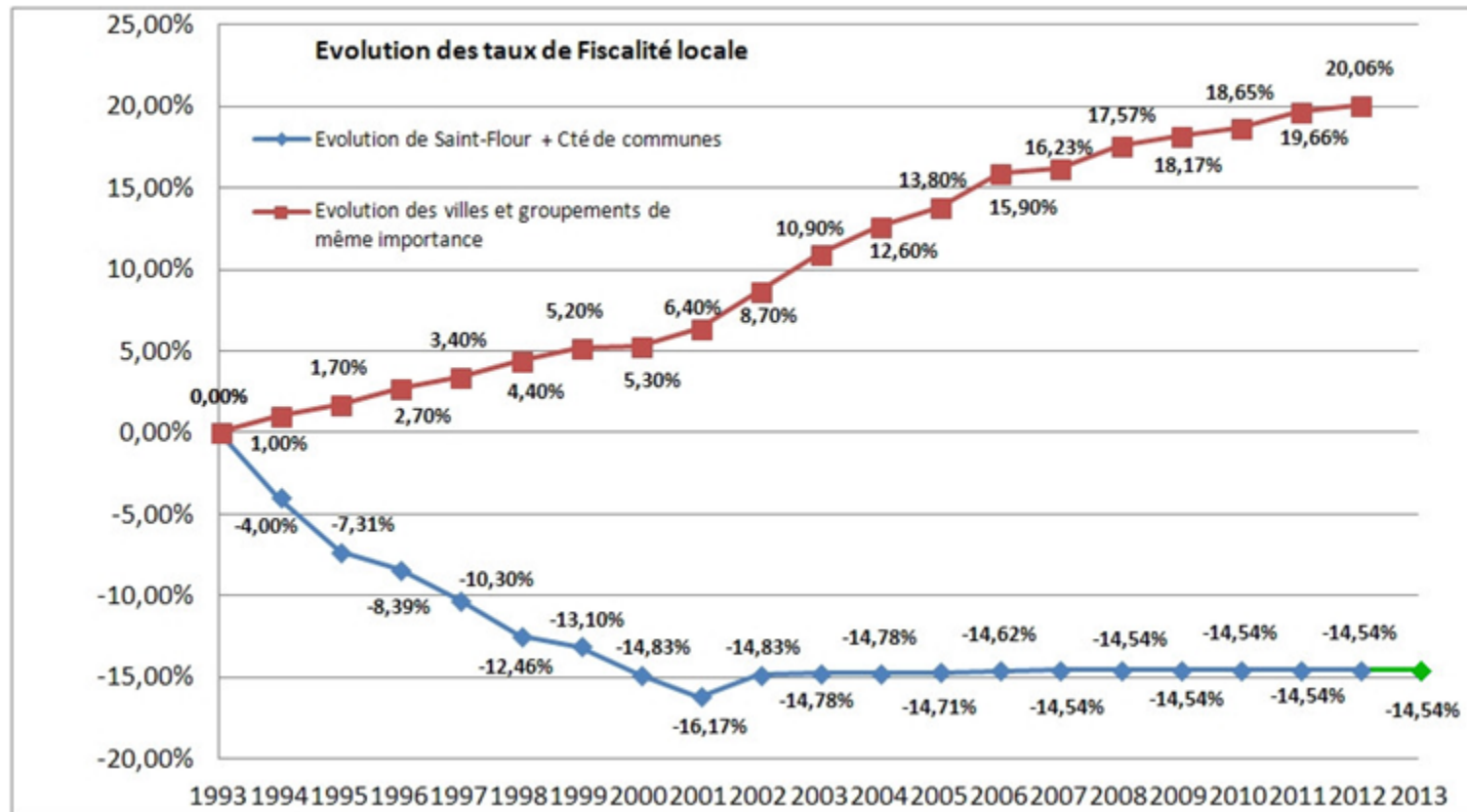


a) Fiscalité

Comme nous nous y sommes engagés, la baisse des taux d'imposition locaux est effective depuis 1993.

Cette année, les taux d'imposition locaux sont identiques à ceux des années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012 après une baisse de 17,50% depuis 1993, ce qui permet **pour 2013, une redistribution aux Sanflorains de 0,8 million d'euros.**

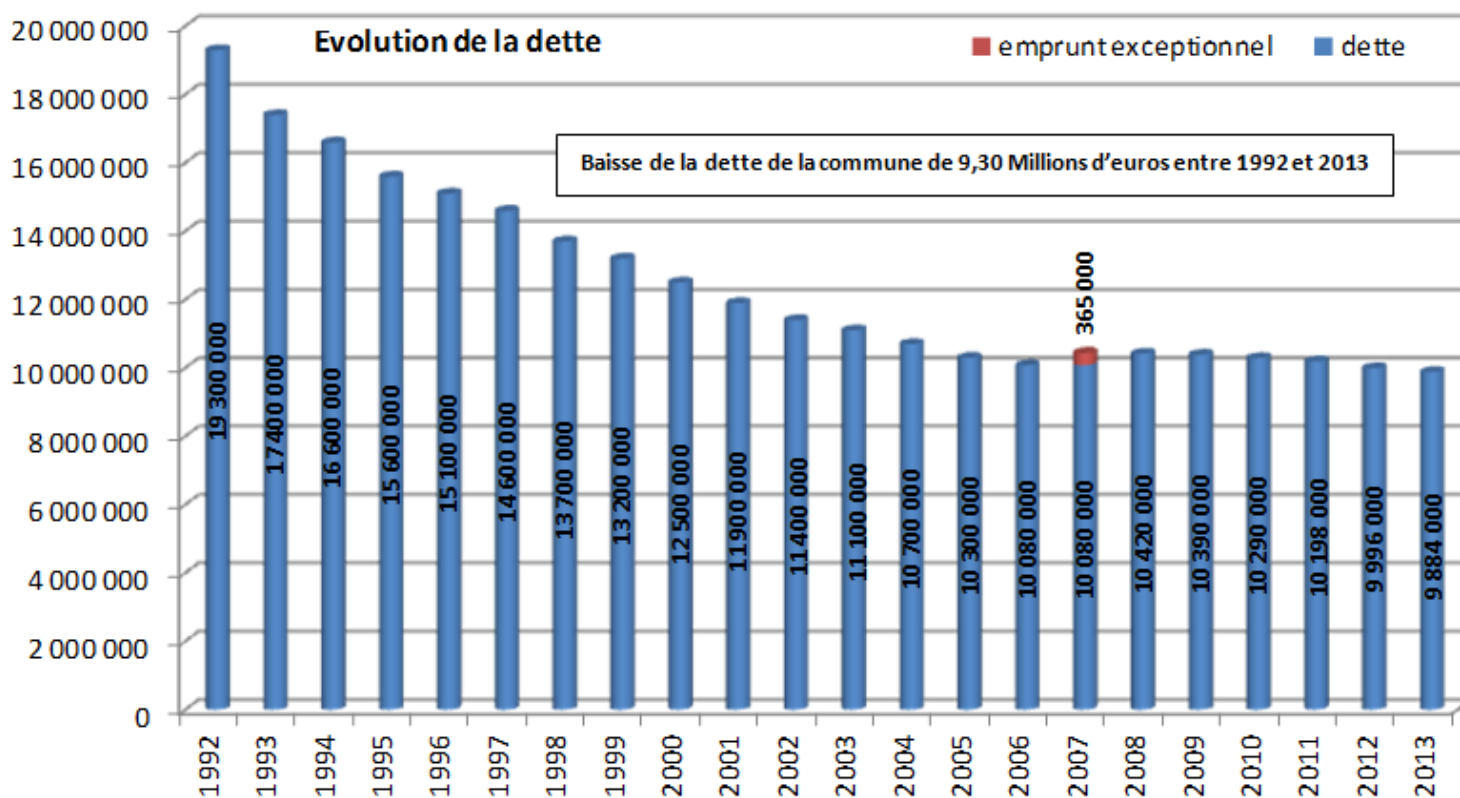
* **Évolution des taux de fiscalité locale :**



b) Évolution de la dette

Le 1^{er} janvier 1992, la dette de la commune s'élevait à 19,3 millions d'euros.

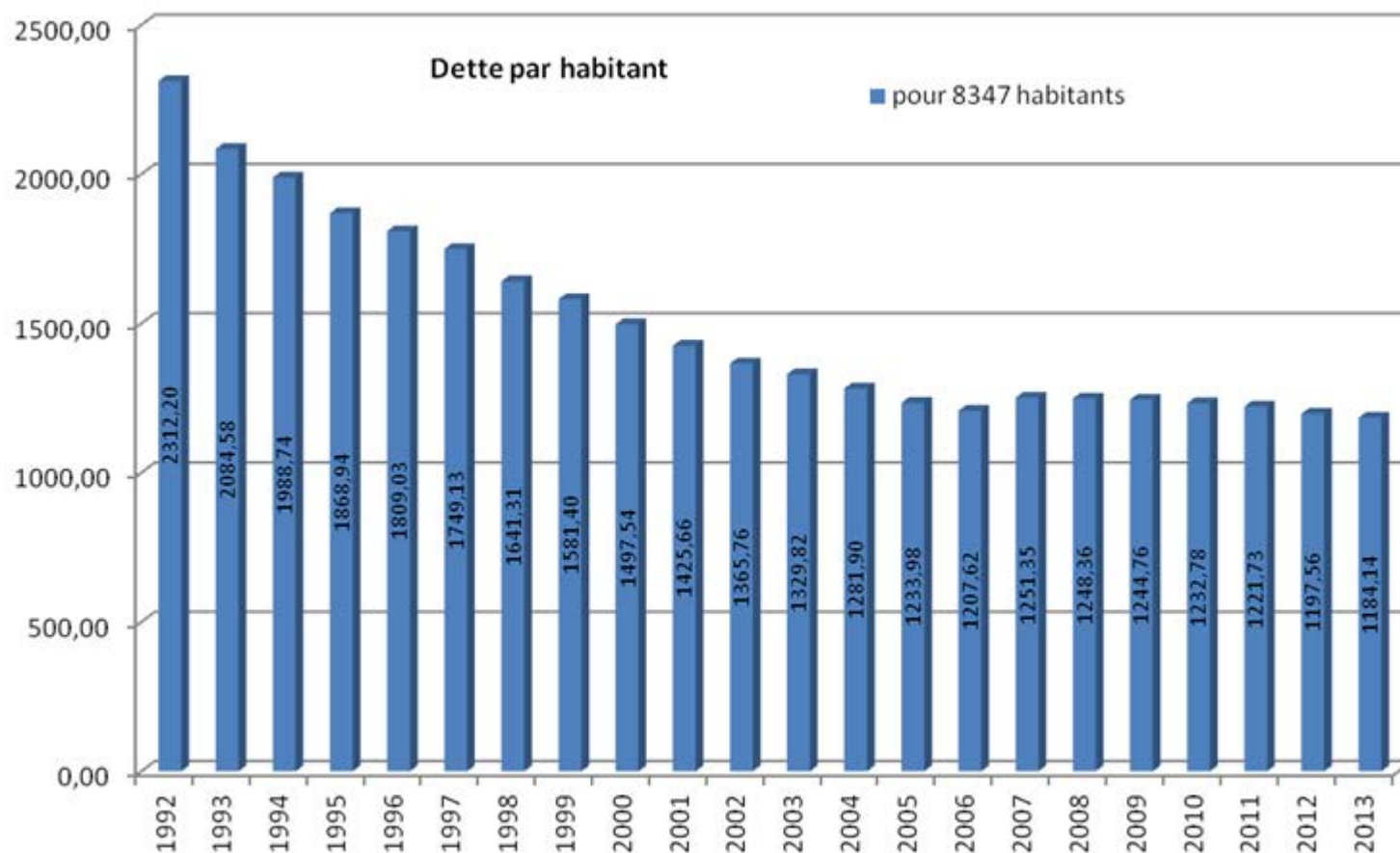
Au 31 décembre 2013, elle s'élèvera à 9,884 millions d'euros, soit une diminution de 48,79%.



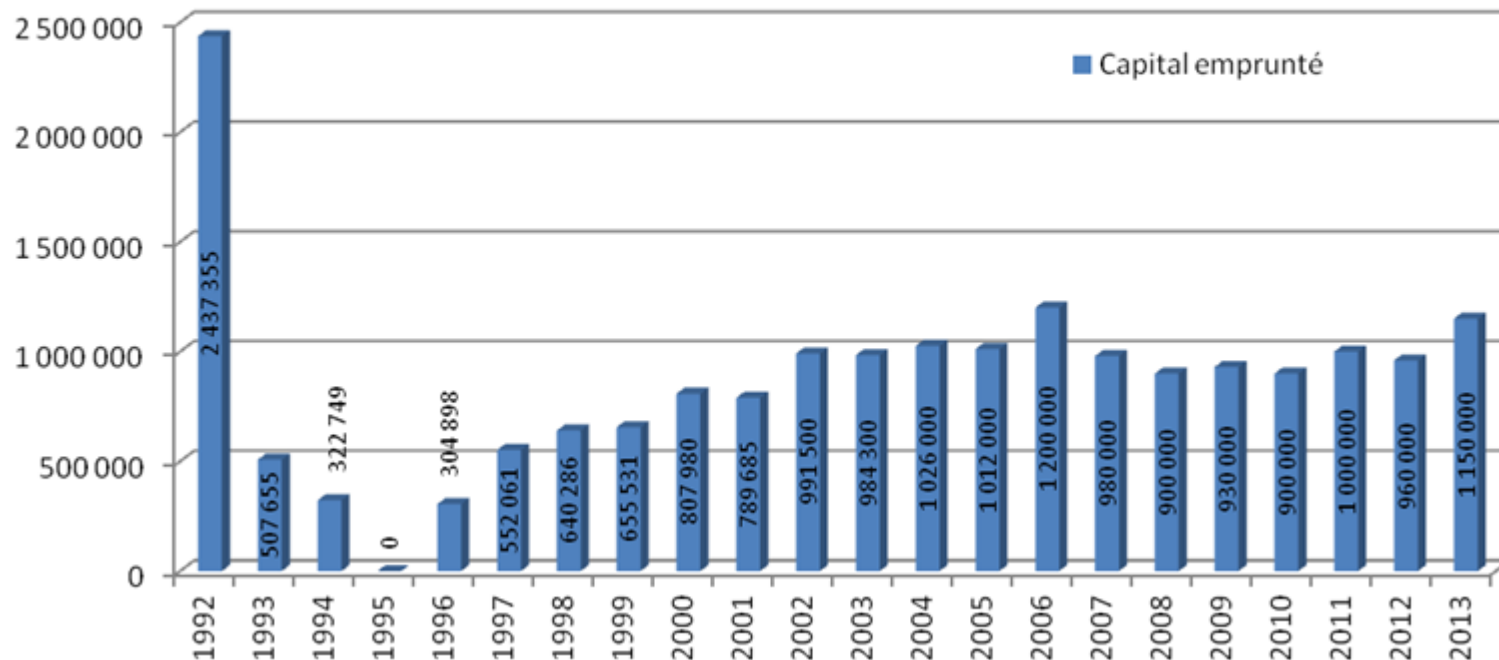
Cette diminution de la dette a été possible grâce à la politique que nous avons mise en place, à savoir : **maintenir le recours à l'emprunt entre 50% et 100% du capital remboursé annuellement.** Malgré cela, nous avons pu maintenir un niveau soutenu des investissements.

Sur la base de la population de 1992, l'endettement par habitant est passé de 2 312,20 € à 1 184,14 €.

En prenant en considération la population en vigueur au 31 décembre 2013 (7321 habitants), la dette est de : 1 350 €.



Capital emprunté



De 1993 à 2002, le capital emprunté représente 50% du capital remboursé annuellement. A compter de 2002, tout en poursuivant la baisse de la dette, ce capital emprunté varie entre 70% et 100% du capital remboursé annuellement.

Cette politique rigoureuse a permis de réaliser un désendettement important de la ville. En 2013, le capital emprunté représentera 91% du capital remboursé annuellement pour permettre de poursuivre nos investissements et pour profiter des taux attractifs.

c) Dépenses réelles de fonctionnement

✓ Les Charges à Caractère Général

En 2013, les charges à caractère général s'élève à 2 219 319 € , elles progressent de 79 775 € par rapport à 2012 (2 139 544 €).

Cette augmentation correspond principalement à la progression des frais de chauffage, de combustibles et d'assurances.

✓ Les Charges de Personnel

En 2013, les charges de personnel s'élèvent à : 4 467 334 €. Elles sont en hausse de 4,12% par rapport à 2012.

Cette hausse est liée à :

- + 0,20 % : Validation des services et avancements de grade de certains agents (15 000 €).
- + 0,50 % : Rémunération des agents recenseurs (28 000 €), compensée à hauteur de 15 000 € par l'Etat.
- + 1,90 % : Emplois d'Avenir (86 800 €), compensés à hauteur de 58 000 € par l'Etat (création de 5 postes).
- + 0,50 % : Taux de cotisation caisses de retraite (12 900 €).

✓ Les Charges de Gestion Courante

En 2013, les charges de gestion courante s'élèvent à 1 613 940 €, en progression de 2,21% par rapport à 2012 (1 579 038 €).

Cette hausse d'explique s'explique principalement par :

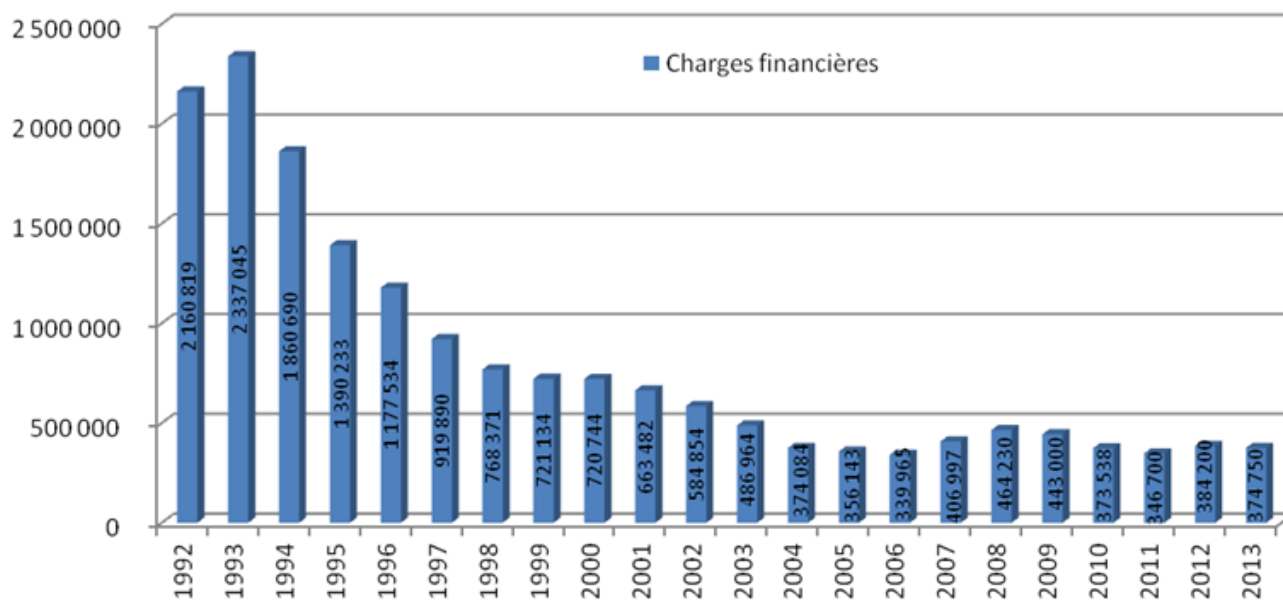
- Augmentation de la subvention versée au budget du Centre Communal d'Action Sociale : prise en charge salaire secrétaire-comptable, participation du budget général pour aménagement de jardins familiaux (30 000 €) et au restaurant du 3ème âge Ville Basse (30 000 €) pris en charge par le C.C.A.S.
- Progression également de la subvention versée à La Passerelle (frais consécutifs au passage au numérique du cinéma).
- Contribution au Syndicat Départemental d'Electricité.

✓ Les Charges Financières

Le remboursement des intérêts était de 2 377 045 € en 1993. En 2013, ce montant est de 374 750 € soit une baisse de **84,24%** par rapport à 1993.

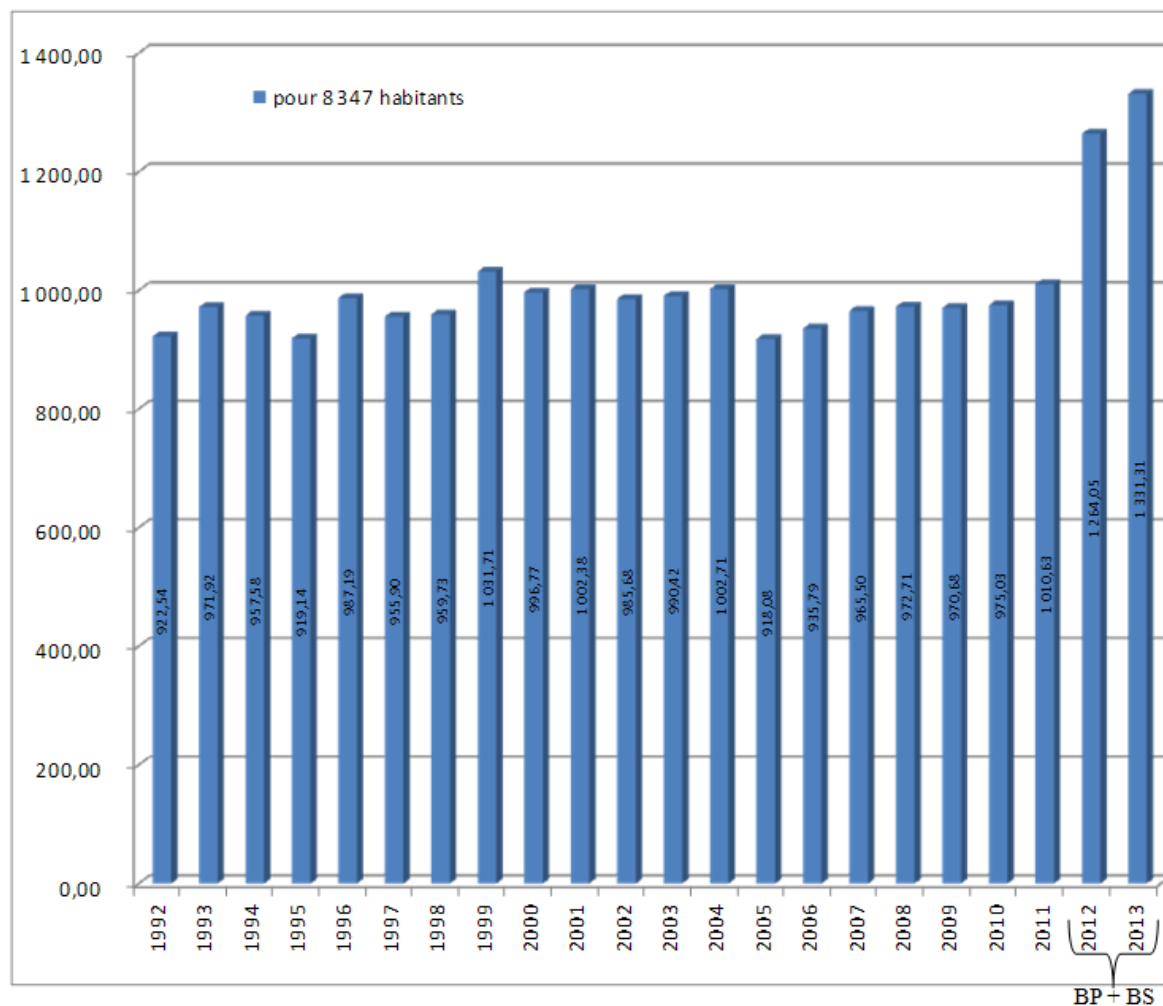
En 2013, le taux d'intérêt moyen de notre dette s'élève à 3,64 % contre 3,58 % en 2012. La structure de notre dette est composée à 65,38 % d'emprunts à taux fixe, 27,90 % d'emprunts à taux variable et de 6,72 % d'emprunts indexés sur le taux du Livret A.

Charges financières



d) Dépenses réelles de fonctionnement par habitant

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors travaux en régie) s'élèvent à 11 112 431 € contre 10 468 159 € en 2012.



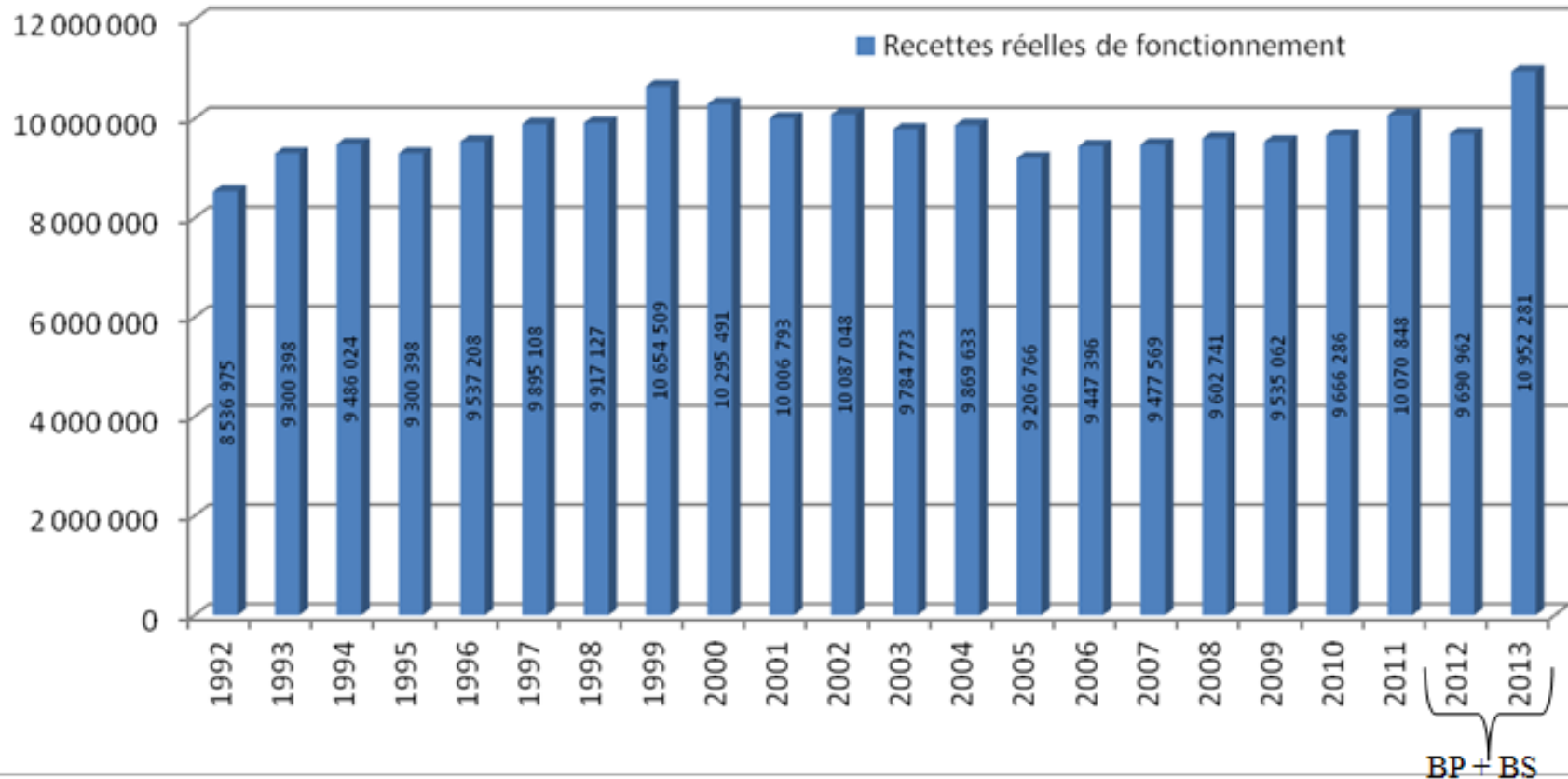
e) Recettes réelles de fonctionnement

En 2013, le montant de ces recettes s'élève à 11 112 431 € contre 10 468 159 € en 2012, soit une progression de 6,15 %, qui s'explique principalement par :

- Le transfert de l'excédant du budget annexe de la gendarmerie au budget général de la commune (450 000 €).
- Une progression des Contributions directes (tout en maintenant les taux identiques à ceux des années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012 après une baisse de 17,50 % depuis 1993).
- Les produits attendus des contributions directes augmentent de 2,75 % par rapport à 2012 (2012 : 3 854 681 € ; 2013 : 3 988 000 €). Le coefficient de revalorisation des bases 2013 fixé par l'Etat est de 1,80 %; l'évolution positive intrinsèque de nos bases (l'assiette d'imposition), à taux constant, est par conséquent de 0,95 %.

A noter cependant en légère diminution, les dotations de l'état (1%) et des produits des services (9,68%).

Recettes réelles de fonctionnement

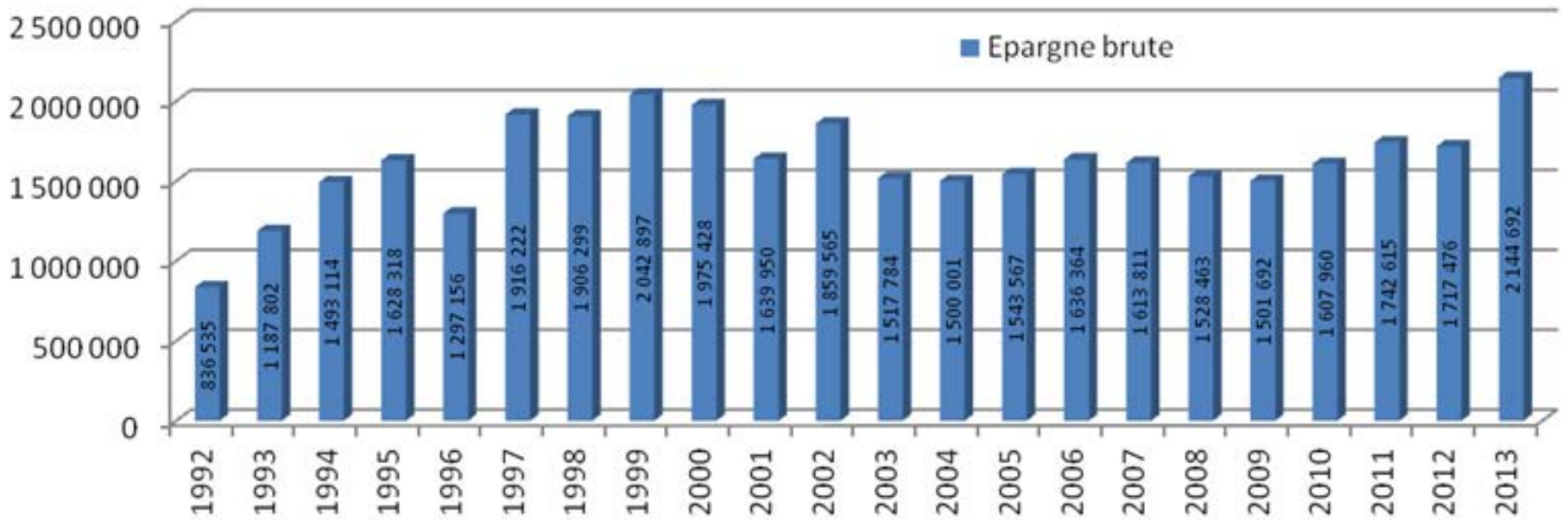


e) Épargne Brute

En 2013, l'épargne brute s'élève à 2 144 692 € (*hors budget transféré à la gendarmerie : 1 694 692 €*), (1 717 476 € en 2012). Elle représente la différence entre les dépenses réelles de fonctionnement (hors travaux en régie) et les recettes réelles de fonctionnement. Une gestion rigoureuse du budget au cours de ces dernières années a permis de la maintenir à un niveau satisfaisant.

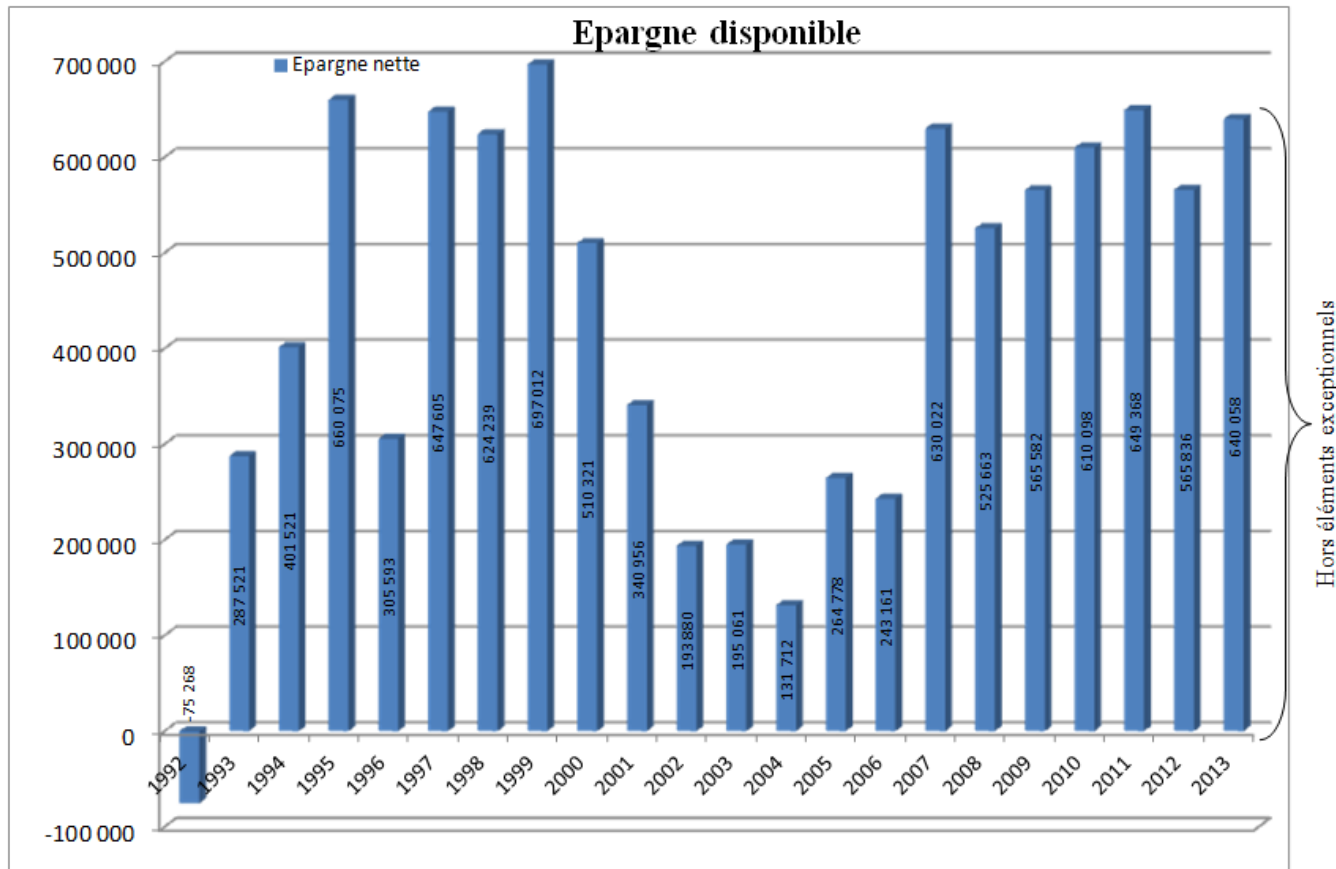
A noter que la baisse **relative** de l'épargne brute depuis 1999 est due au passage en T.P.U. dont l'évolution est prélevée par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour.

Epargne brute



g) Épargne Disponible

L'épargne disponible est négative en 1992 : - 75 268 €. En 2013, elle s'élève à 640 058 €. La baisse **relative** de cette épargne est due, en 1999 au passage en T.P.U. et en 2002/2003 à l'impact financier du passage aux 35 heures et à la pérennisation des emplois jeunes.



L'épargne nette se décompose de la façon suivante :

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ventes immobilières	148.231€	0€	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Réserve	0 €	80.654 €	30.327 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Epargne intrinsèque	116.547€	162.507€	599.695€	525.663€	565 582 €	610 098 €	649 368 €	565 836 €	640 058 €
Total	264 778€	243.161€	630.022€	525.663€	565 582 €	610 098 €	649 368 €	565 836 €	640 058 €

Investissement

En 2013 les dépenses d'équipement s'élèvent à 3 058 290,60 €.

En 1993 les dépenses étaient de 559 871 €, ce qui représente une augmentation de 546,24 %.

Au cours de ces vingt dernières années, une politique rigoureuse a été poursuivie. En effet, les dépenses d'équipement ont été financées grâce à l'excédent dégagé sur la section de fonctionnement, un recours limité à l'emprunt et aux démarches actives auprès de nos partenaires institutionnels (Conseil Général, Conseil Régional, État) pour l'obtention de subventions d'équipement.

Ces dépenses d'équipement doivent nous permettre de terminer les opérations en cours réparties selon les axes suivants :

1) Poursuite d'un programme pluriannuel de rénovation de la voirie et d'amélioration du cadre de vie :

➔ **1 213 294,89 €**

2) Remise aux normes des équipements communaux et services au public et opérations de mise en sécurité :

➔ **1 304 865,04 €**

3) Programme de requalification du centre ancien de la Ville :

➔ **134 019,48 €**

auxquels s'ajoutent les dépenses non individualisées en opération (*modernisation des services municipaux, acquisition de terrains et de biens immobiliers*) :

➔ **406 111,19 €**, dont l'acquisition d'une nouvelle balayeuse à 118 000 €.

Conclusion

L'évolution des données budgétaires depuis 1993, montre que l'équipe municipale a répondu aux objectifs fixés, à savoir :

- ➔ Maîtriser une nouvelle fois nos dépenses réelles de fonctionnement.
- ➔ Ne pas augmenter les taux d'impôts locaux pour la 13^{ème} année consécutive, après une baisse de 17,5% depuis 1993.
- ➔ Réaliser, cependant, des équipements pour un montant de 3 058 290.
- ➔ Dégager une épargne brute au moins égale au remboursement du capital de la dette.
- ➔ Limiter l'emprunt à 91,18 % du capital remboursé annuellement.

Cet effort sur l'investissement permet de réaliser des équipements importants et de développer les grandes orientations définies par l'équipe municipale :

- ➡ Programme de requalification et de redynamisation du centre ancien de la ville (haute et basse).
- ➡ Poursuite d'un programme pluriannuel de rénovation de la voirie et d'amélioration du cadre de vie.
- ➡ Remise aux normes des équipements communaux et service au public.
- ➡ Opérations de mise en sécurité du public.
- ➡ Politique de logement.
- ➡ Développement de l'offre de services.
- ➡ Politique sociale et culturelle.

Cette rigueur a permis de réaliser le redressement financier de notre ville tout en maintenant un niveau d'investissement important.

Ces efforts devront être poursuivis dans la continuité des règles de gestion rigoureuse que nous nous sommes fixées.

Budget primitif 2013

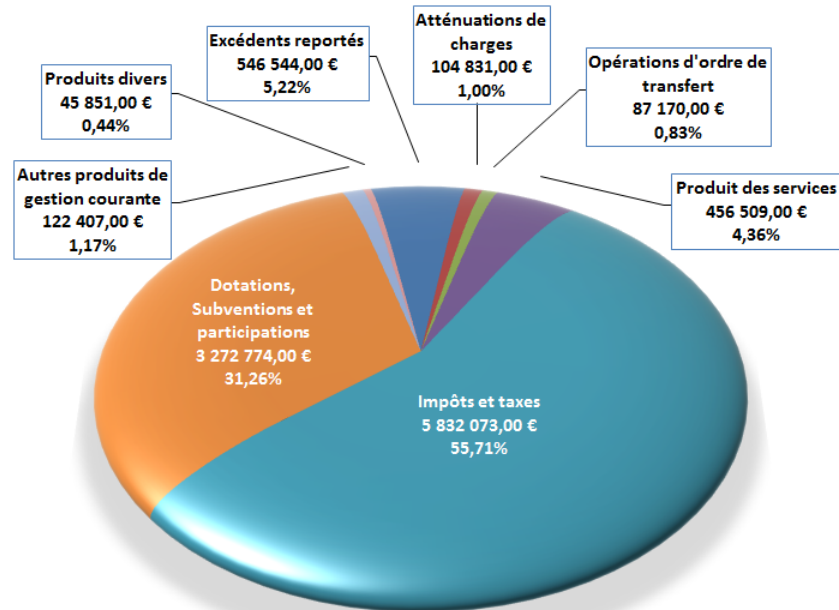
22

Ville de Saint-Flour - Budget 2013

Section de fonctionnement : les recettes

Total des Recettes de Fonctionnement en 2012

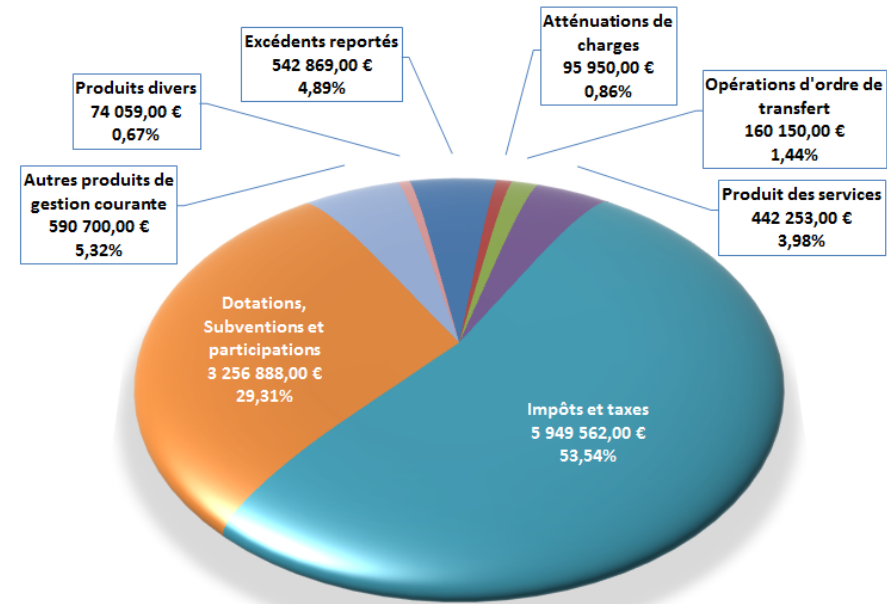
10 468 159 €



Recettes de Fonctionnement 2012

Total des Recettes de Fonctionnement en 2013

11 112 431 €

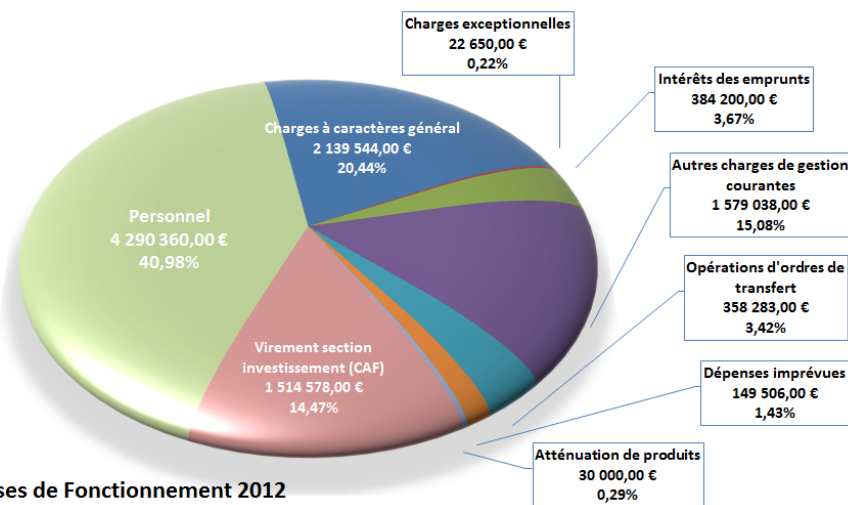


Recettes de Fonctionnement 2013

Section de fonctionnement : les dépenses

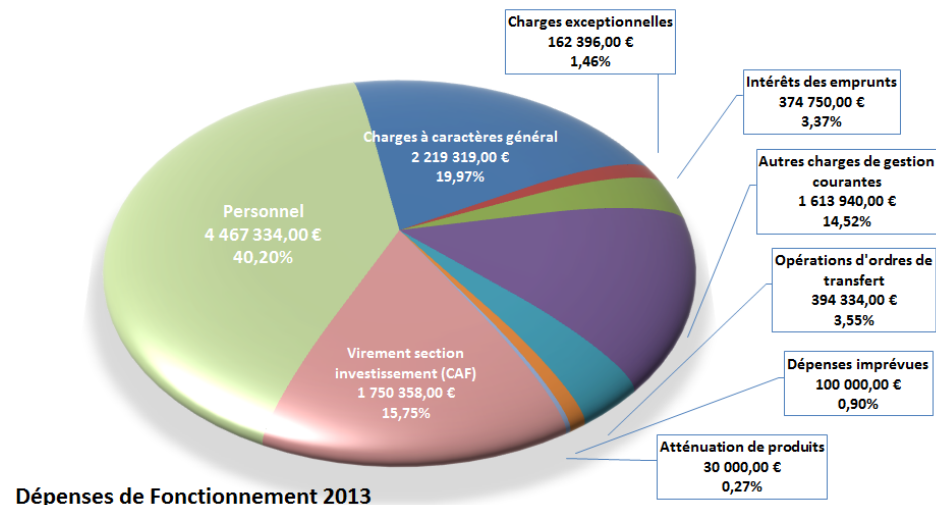
Total des Dépenses de Fonctionnement en 2012

10 468 159 €

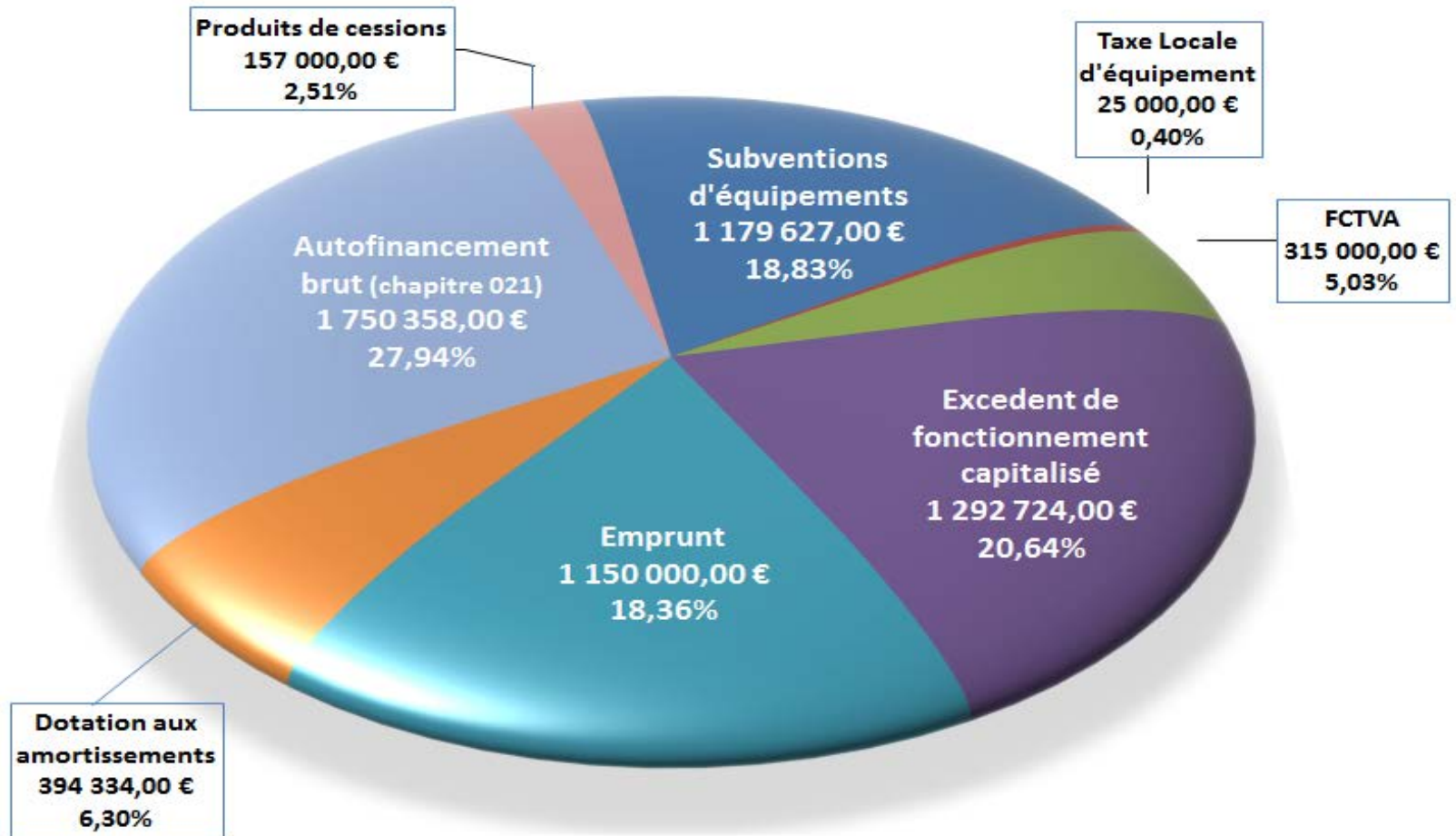


Total des Dépenses de Fonctionnement en 2013

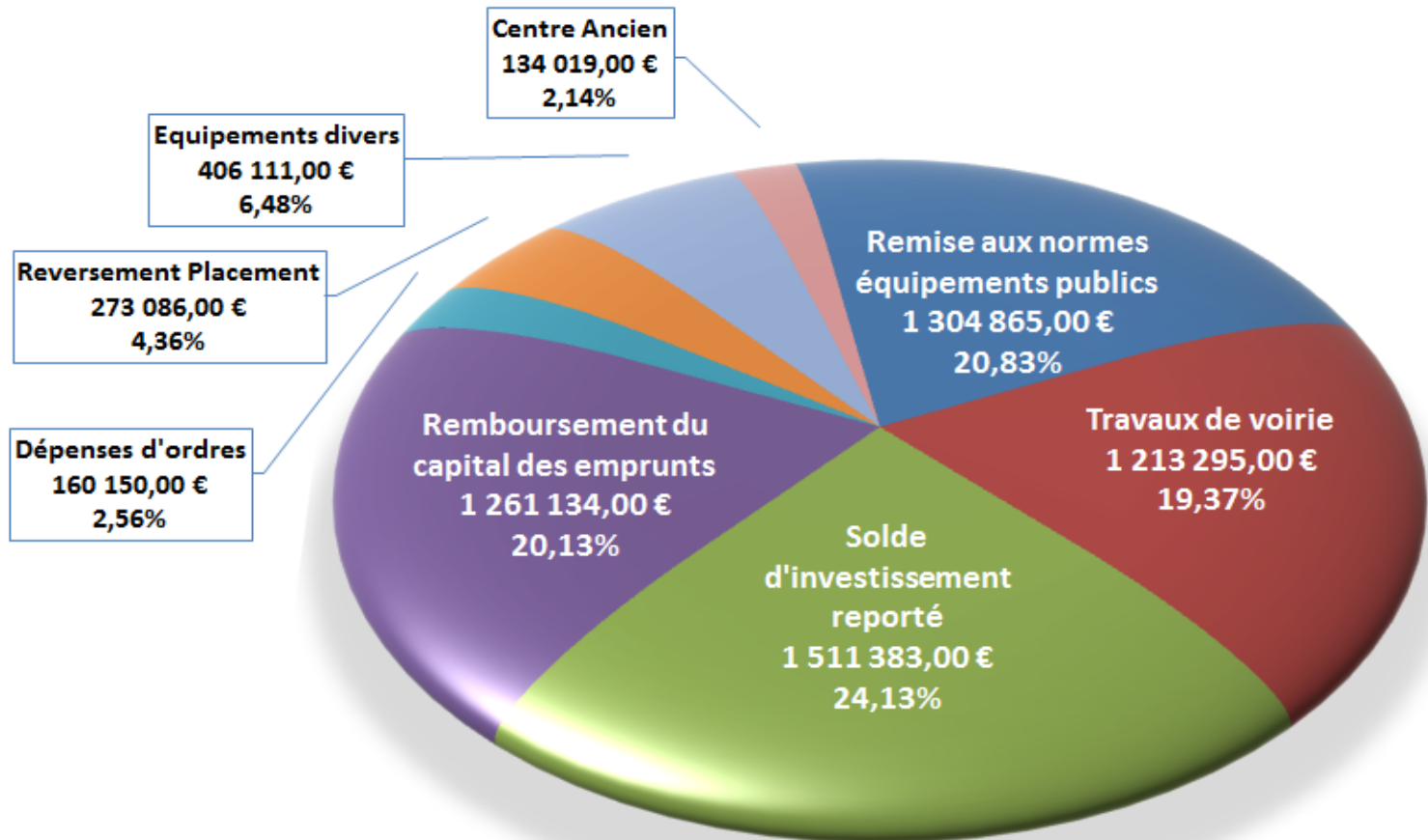
11 112 431 €



Recettes d'investissements en 2013



Dépenses d'investissements en 2013



27

Ville de Saint-Flour - Budget
2013